

Fondation Québec Philanthrope

États financiers
31 décembre 2019



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de la
Fondation Québec Philanthrope

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Fondation Québec Philanthrope** (la « Fondation »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, et l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Québec, Canada
Le 20 avril 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A129648

Fondation Québec Philanthrope

Bilan

Au 31 décembre

	2019	2018
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 955 185	1 457 236
Débiteurs [note 3]	221 088	193 678
Trésorerie et partie des placements échéant en deçà d'un an [note 4]	1 510 334	2 161 496
Frais payés d'avance	7 167	25 263
Total de l'actif à court terme	3 693 774	3 837 673
Placements [note 4]	60 148 464	51 806 678
Valeur de rachat de polices d'assurance vie [note 5]	353 553	296 729
Immobilisations corporelles [note 6]	17 864	20 202
	64 213 655	55 961 282
Passif et actifs nets		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus [note 7]	470 759	41 788
Dons reportés	13 033	13 635
Total du passif à court terme	483 792	55 423
Actifs nets		
Fond philanthropique affecté [annexe I]		
Capital [note 8]	58 652 894	52 530 160
Montants distribuables	4 747 393	3 086 759
	63 400 287	55 616 919
Fonds d'administration [annexe II]		
Non affecté	311 712	268 738
Investi en immobilisations corporelles	17 864	20 202
	329 576	288 940
	63 729 863	55 905 859
	64 213 655	55 961 282

Engagement [note 12]

Événements subséquents [note 13]

Voir les notes afférentes aux états financiers

Au nom du Conseil


Administrateur


Administrateur

Fondation Québec Philanthrope

État des résultats et de l'évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 décembre

	2019			2018	
	Fonds philanthropique affecté [annexe I] \$	Fonds d'administration [annexe II] \$	Transactions interfonds \$	Total \$	Total \$
Produits					
Dons	4 886 652	128 453	(101 935)	4 913 170	8 638 864
Revenus de placements [nets des frais de gestion de 317 954 \$ en 2019 et de 284 948 \$ en 2018]	1 254 981	40 858	—	1 295 839	1 183 674
Variation de la juste valeur des placements	6 101 317	—	—	6 101 317	(3 520 351)
Variation de la valeur de rachat des polices d'assurance vie	56 824	—	—	56 824	14 457
Activités philanthropiques	—	85 087	—	85 087	79 502
Honoraires d'administration des fonds sous gestion et des fonds philanthropiques affectés	—	861 967	(603 186)	258 781	322 289
Autres produits	—	38 077	—	38 077	47 295
	12 299 774	1 154 442	(705 121)	12 749 095	6 765 730
Charges					
Aide financière	3 800 362	—	(101 935)	3 698 427	3 334 546
Honoraires d'administration des fonds philanthropiques affectés	603 186	—	(603 186)	—	—
Coût des polices d'assurance vie	112 858	—	—	112 858	110 425
Frais d'administration [annexe III]	—	984 652	—	984 652	997 569
Activités philanthropiques	—	129 154	—	129 154	127 664
	4 516 406	1 113 806	(705 121)	4 925 091	4 570 204
Excédent des produits sur les charges	7 783 368	40 636	—	7 824 004	2 195 526
Actifs nets au début de l'exercice	55 616 919	288 940	—	55 905 859	53 710 333
Actifs nets à la fin de l'exercice	63 400 287	329 576	—	63 729 863	55 905 859

Voir les notes afférentes aux états financiers

Fondation Québec Philanthrope

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre

	2019	2018
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	7 824 004	2 195 526
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Variation de la juste valeur des placements	(6 101 317)	3 520 351
Variation de la valeur de rachat des polices d'assurance vie	(56 824)	(14 457)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 338	3 161
Dons de placements en actions	(75 509)	(11 665)
Revenus de placements réinvestis	(1 649 330)	(1 377 316)
Frais de gestion perçus à même les placements	292 187	268 925
	<u>235 549</u>	<u>4 584 525</u>
Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement [note 10]	419 055	(91 829)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>654 604</u>	<u>4 492 696</u>
Activités d'investissement		
Acquisitions de placements	(4 299 770)	(6 183 016)
Produit de la cession de placements	3 493 002	3 277 012
Acquisitions d'immobilisations corporelles	—	(3 100)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(806 768)</u>	<u>(2 909 104)</u>
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(152 164)	1 583 592
Trésorerie et des équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>3 616 679</u>	<u>2 033 087</u>
Trésorerie et des équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice ^{a)}	<u>3 464 515</u>	<u>3 616 679</u>
a) La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des éléments suivants :		
Trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 955 185	1 457 236
Trésorerie incluse aux placements	1 509 330	2 159 443
	<u>3 464 515</u>	<u>3 616 679</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

Fondation Québec Philanthrope

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2019

1) Statuts constitutifs et nature des activités

La Fondation Québec Philanthrope [la « Fondation »] est une fondation publique constituée en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*. Ses activités consistent principalement à promouvoir la philanthropie, notamment par la création de fonds philanthropiques et l'attribution d'aide financière. De plus, la Fondation peut gérer des fonds qui lui sont confiés à des fins de gestion par des organismes de bienfaisance enregistrés.

La Fondation est membre de l'organisme Fondations communautaires du Canada.

2) Principales méthodes comptables

Les présents états financiers sont préparés conformément à la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, « Normes comptables pour les organismes sans but lucratif », qui énoncent les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif au Canada, et comprennent les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Comptabilisation des produits

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Les apports en dotation pour les fonds philanthropiques sont constatés dans le fonds philanthropique affecté lorsqu'ils sont reçus. Les apports en dotation afférents aux activités d'administration sont inscrits à titre de produits du fonds d'administration dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits dans le Fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus.

Les dons reçus devant être distribués à court terme, selon le désir des donateurs, sont inscrits à titre de montants distribuables dans les Fonds philanthropique affectés.

Les revenus de placements sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et sont présentés, nets des frais de gestion afférents.

Les produits tirés des activités philanthropiques, les dons et les honoraires d'administration sont comptabilisés lorsqu'un arrangement existe ou que la promesse de don est signée par le donateur, que les services ont été rendus ou que les activités aient été réalisées, que le prix est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Description des fonds

Fonds philanthropique affecté

Le Fonds philanthropique affecté est constitué du capital et des montants distribuables. Le capital comprend les dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être conservés à perpétuité ou sont distribuables à une date déterminée. Les montants distribuables sont composés des rendements distribuables établis en conformité avec la politique de distribution de la Fondation et des montants reçus de donateurs et destinés à être directement distribuables.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2019

La politique des montants distribuables pour le capital prévoit que l'allocation annuelle des rendements des placements s'effectue selon l'ordre suivant :

- Frais de gestion des placements
- Frais d'administration
- Rendements distribuables
- Capitalisation

Les rendements distribuables sont déterminés annuellement sur la base du capital de l'exercice précédent selon la politique qui indique présentement 3,5 % [3,5 % en 2018]. Depuis 2015, les créateurs de fonds peuvent demander d'augmenter le montant des rendements distribuables au-delà du taux cible annuel en conformité avec les paramètres établis dans la politique des montants distribuables de la Fondation.

Les montants distribuables comprennent également des dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être distribués à court terme.

Fonds d'administration

Le Fonds d'administration regroupe les activités courantes de fonctionnement de la Fondation et les activités relatives aux immobilisations corporelles nécessaires au fonctionnement de la Fondation.

Instruments financiers

a) Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie et les équivalents de trésorerie et des débiteurs (à l'exception des sommes à recevoir de l'État). Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

b) Dépréciation

S'il existe des indications d'une possible dépréciation, la Fondation doit déterminer s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs attendus de cet actif financier. Le montant de toute perte de valeur est déterminé en comparant la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des trois montants suivants :

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2019

- i) la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif, calculée au moyen d'un taux d'intérêt actuel du marché, approprié à cet actif;
- ii) le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture du bilan;
- iii) la valeur de réalisation de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif, déduction faite de l'ensemble des coûts nécessaires à l'exercice de la garantie.

Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

c) Coûts de transaction

La Fondation comptabilise les coûts de transaction aux résultats de l'exercice lorsqu'ils sont engagés. Cependant, pour les instruments financiers qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement, les coûts de transaction directement attribuables à la création, l'émission ou à la prise en charge de l'instrument financier sont comptabilisés à même le coût de l'instrument financier.

Placement en actions d'une société privée

Le placement en actions d'une société privée est comptabilisé au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Fondation sont composés de l'encaisse et des instruments financiers très liquides ayant une échéance de trois mois ou moins.

Polices d'assurance vie

Les polices d'assurance vie sont inscrites à leur valeur de rachat. La variation de la valeur de rachat est inscrite aux résultats annuellement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et l'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Améliorations locatives	Durée résiduelle du bail
Mobilier et équipement	3 ans

Opérations conclues en devises

Les opérations conclues en devises sont converties selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice, les éléments d'actif et de passif non monétaires, aux taux de change d'origine et les postes de l'état des résultats au taux de change moyen de l'exercice, à l'exception de l'amortissement qui est converti à son cours d'origine. Tous les gains ou pertes de change sont de nature courante et sont inclus aux résultats.

Fondation Québec Philanthrope

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2019

Impôts sur les bénéfices

La Fondation n'est pas assujettie aux impôts sur les bénéfices en raison de son statut de fondation publique.

3) Débiteurs

	2019	2018
	\$	\$
Apports à recevoir et autres débiteurs	190 976	158 305
Sommes à recevoir de l'État	25 645	29 108
Dividendes à recevoir	4 467	6 265
	221 088	193 678

4) Placements

	2019	2018
	\$	\$
Trésorerie	1 509 330	2 159 443
Actions privilégiées d'une société privée	—	62 658
Obligations, taux variant de 2,50 % à 6,25 % [2,50 % à 6,25 % en 2018], échéant entre mars 2020 et juin 2043	110 815	69 307
Actions de sociétés cotées en bourse	320 192	268 765
Fonds communs de placements	59 718 461	51 936 458
	61 658 798	53 968 174
Trésorerie et partie des placements échéant en deçà d'un an	1 510 334	2 161 496
	60 148 464	51 806 678

5) Polices d'assurance vie

La Fondation a été désignée comme étant propriétaire et bénéficiaire de polices d'assurance vie. Au 31 décembre 2019, le capital assuré de ces polices d'assurance vie totalise 7 529 581 \$ [7 529 581 \$ en 2018].

Fondation Québec Philanthrope

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2019

6) Immobilisations corporelles

	2019		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	23 040	5 176	17 864
Mobilier et équipement	—	—	—
	23 040	5 176	17 864

	2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	23 040	2 838	20 202
Mobilier et équipement	2 691	2 691	—
	25 731	5 529	20 202

7) Crédoiteurs et frais courus

	2019	2018
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	43 678	4 639
Dépôt perçu d'avance	100 000	—
Retrait du Fonds philanthropique affecté à remettre	301 388	—
Salaires et vacances à payer	25 693	37 149
	470 759	41 788

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2019

8) Capital

Au terme des ententes conclues entre les donateurs et la Fondation, les dons demeurent la propriété de la Fondation et des modalités de versement de l'aide financière sont prévues dans une perspective perpétuelle, pour une période de plus de 5 ans, pour une période de 1 an à 5 ans ou au cours de la prochaine année. Les montants de capital compris dans le Fonds philanthropique affecté se répartissent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
À perpétuité	54 060 816	47 452 648
Plus de 5 ans	3 059 002	4 089 946
De 1 an à 5 ans	987 583	698 076
Moins de 1 an	545 493	289 490
	58 652 894	52 530 160

9) Fonds sous gestion

Dans le cadre de ses activités, la Fondation gère des sommes totalisant 27 695 158 \$ [26 343 432 \$ en 2018] qui lui sont confiées par des organismes de bienfaisance enregistrés, notamment dans le cadre des programmes Mécénat Placements Culture et Placement Réussite.

10) Flux de trésorerie

L'incidence de la variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement se résume comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Débiteurs	(27 410)	(53 618)
Frais payés d'avance	18 096	(17 725)
Créditeurs et frais courus	428 971	(21 936)
Dons reportés	(602)	1 450
	419 055	(91 829)

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2019

11) Instruments financiers

La Fondation est exposée à divers risques financiers découlant d'opérations relatives aux instruments financiers. L'information ci-dessous est utile pour évaluer l'étendue des risques auxquels la Fondation est exposée.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Fondation est exposée à ce risque relativement à ses débiteurs et ses placements en obligations.

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation effectue le suivi de ses créances. La Fondation ne croit pas être exposée à un degré de risque plus élevé que la normale à l'égard de ses débiteurs.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. La Fondation est exposée à ce risque, car certains de ses placements en fonds communs de placements détiennent des titres en devises étrangères. Au 31 décembre 2019, ces placements en dollars canadiens représentent 25 306 274 \$ (2018 - 21 488 135 \$).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. La Fondation est exposée à ce risque à l'égard de ses créditeurs et frais courus et de son engagement indiqué à la note 12.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La Fondation est exposée à un risque de juste valeur relativement à ses placements portant intérêt à taux fixe.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché [autre que celle découlant du risque de taux intérêt], que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est exposée au risque de prix autre à l'égard de ses placements dans des instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif.

Pour gérer le risque de change, de taux d'intérêt et de prix autre, la Fondation a mis en place une politique de placements dont l'objectif général est d'optimiser le rendement des placements tout en assumant un niveau de risque approprié. Le portefeuille est diversifié par une approche risque-rendement dans l'objectif de conserver la valeur du capital en fonction des contraintes de distribution.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2019

12) Engagement

La Fondation s'est engagée jusqu'en septembre 2027 pour la location de ses bureaux. Les loyers minimums futurs totalisent 560 172 \$ et comprennent les versements annuels suivants pour les cinq prochains exercices : 2020 – 69 193 \$; 2021 – 70 077 \$; 2022 – 70 961 \$; 2023 – 71 845 \$ et 2024 – 72 729 \$.

13) Événement postérieur à la date du bilan

Après la date du bilan, l'épidémie de maladie à coronavirus (« COVID-19 ») a amené les gouvernements à l'échelle mondiale à adopter des mesures d'urgence visant à contrer la propagation du virus. Ces mesures, notamment les interdictions de voyage, les périodes de quarantaine volontaire et la distanciation sociale, ont fortement perturbé les entreprises partout dans le monde, provoquant un ralentissement économique. La durée et l'incidence de l'éclosion de la COVID-19 demeurent inconnues, tout comme l'efficacité des interventions monétaires et fiscales des gouvernements et de la banque centrale qui visent à stabiliser la conjoncture économique. Par conséquent, il est impossible d'estimer de façon fiable l'ampleur et la gravité des événements, ni leur incidence sur la situation financière et les résultats financiers de la Fondation pour les périodes futures.

14) Informations comparatives

Certains chiffres des états financiers de l'exercice précédent ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Fonds philanthropique affecté

Exercice clos le 31 décembre

	2019			2018
	Capital	Montants distribuables	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Dons	3 559 098	1 327 554	4 886 652	8 606 724
Revenus de placements [nets des frais de gestion de 317 954 \$ en 2019 et de 284 948 \$ en 2018]	1 254 981	—	1 254 981	1 150 051
Variation de la juste valeur des placements	6 101 317	—	6 101 317	(3 520 351)
Variation de la valeur de rachat des polices d'assurance vie	56 824	—	56 824	14 457
	10 972 220	1 327 554	12 299 774	6 250 881
Charges				
Aide financière	1 321 428	2 478 934	3 800 362	3 397 546
Honoraires d'administration des fonds philanthropiques affectés	582 086	21 100	603 186	548 138
Coût des polices d'assurance vie	112 858	—	112 858	110 425
	2 016 372	2 500 034	4 516 406	4 056 109
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	8 955 848	(1 172 480)	7 783 368	2 194 772
Actifs nets au début de l'exercice	52 530 160	3 086 759	55 616 919	53 422 147
Transferts internes	(62 068)	62 068	—	—
Distributions annuelles	(2 771 046)	2 771 046	—	—
	49 697 046	5 919 873	55 616 919	53 422 147
Actifs nets à la fin de l'exercice	58 652 894	4 747 393	63 400 287	55 616 919

Voir les notes afférentes aux états financiers

Fonds d'administration

Exercice clos le 31 décembre

	2019			2018
	Non affecté	Investi en immobilisations		Total
		corporelles	Total	
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Dons	128 453	—	128 453	95 140
Revenus de placements	40 858	—	40 858	33 623
Activités philanthropiques	85 087	—	85 087	79 502
Honoraires d'administration des fonds sous gestion et des fonds philanthropiques affectés	861 967	—	861 967	859 355
Autres produits	38 077	—	38 077	58 367
	1 154 442	—	1 154 442	1 125 987
Charges				
Frais d'administration [annexe III]	982 314	2 338	984 652	997 569
Activités philanthropiques	129 154	—	129 154	127 664
	1 111 468	2 338	1 113 806	1 125 233
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	42 974	(2 338)	40 636	754
Actifs nets au début de l'exercice	268 738	20 202	288 940	288 186
Actifs nets à la fin de l'exercice	311 712	17 864	329 576	288 940

Voir les notes afférentes aux états financiers

Frais d'administration

Exercice clos le 31 décembre

	2019	2018
	\$	\$
Salaires, honoraires et charges sociales	695 642	683 152
Publicité, promotion et frais de représentation	74 913	99 890
Loyer	73 423	72 472
Services professionnels	38 933	46 272
Fournitures de bureau et papeterie	24 685	27 713
Support et équipement informatique	17 873	18 450
Aménagement des locaux	13 577	16 475
Taxes municipales	7 235	9 594
Télécommunications	8 519	8 376
Autres frais d'administration	20 424	6 809
Frais bancaires	7 090	5 205
Amortissement des immobilisations corporelles	2 338	3 161
	984 652	997 569

Voir les notes afférentes aux états financiers